

Les échos de Montlaux

Bulletin d'Informations municipales

Printemps 2015 numéro 5

Ce bulletin modeste, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien, et de vous informer.
Le comité de rédaction : Camille Feller, Violette Raffi-Mottier, Nicolas Mezzasalma

Depuis un an, que nous sommes vos représentants, nous avons eu à prendre beaucoup de décisions. Nous essayons de faire valoir vos droits et de gérer au mieux l'argent public. **Merci** aux bénévoles qui ont rebouché les trous de la route une dernière fois.



Avril est le mois des comptes et de présentation des **budgets** prévisionnels. Pour 2014 nous n'avions pas eu le temps d'entreprendre d'autres investissements que la mise hors d'eau de la route; côté fonctionnement nous avons dû faire face à des dépenses imprévues du fait de la révocation de l'ancienne secrétaire : frais d'avocat, remplacements au secrétariat, ainsi que le rattrapage de factures en souffrance.

Au cours de la préparation du **budget de fonctionnement 2015**, nous avons constaté une baisse des dotations d'état (argent alloué chaque année par l'état), amplifiée par les dysfonctionnements du secrétariat lors du dernier recensement, ce qui entraîne annuellement une perte de plusieurs milliers d'euros, car les dotations dépendent directement du nombre d'habitants. Nous avons déposé un recours auprès de l'INSEE, pour rétablir un chiffre de population légale au plus proche de la réalité. Nous avons pour les recettes: 42 000€ de dotations, 38 500€ d'impôts et 12 000€ de location (logements et salle «Culture et Loisirs»). Nous avons de nombreuses dépenses obligatoires, comme les frais de scolarité primaire (6 500€), les services Incendie (5 400€), la Communauté de Communes (ComCom) (2 700€) etc. De plus nous sommes dans l'obligation de payer nous-mêmes les allocations chômage de notre agent révoqué, soit 7 700€ budgétisés pour 2015. Côté investissement nous avons eu l'accord pour une subvention de l'état à hauteur de 30% du montant des travaux à mener sur la route Montlaux-Mallefougasse; les 70% restant demeurant à la charge de la commune, nous serons dans l'obligation de faire un emprunt afin de compléter notre autofinancement. Les travaux sont programmés pour juin. Nous avons aussi d'autres projets (voir délibérations ci-dessous).



Xavier l'employé communal

*Le Conseil Municipal vous invite à la cérémonie commémorative
le 8 Mai à 11 heures devant le monument aux morts.
Cette cérémonie sera suivie d'un apéritif offert par la mairie*

Informations municipales

Au cours des conseils, des 11 février, 17 et 26 mars, 15 avril 2015 nous avons pris les **délibérations** suivantes :

Logement : après étude des différentes candidatures remplissant les critères sociaux d'attribution de logement conventionné social, le logement communal a été attribué à S. Marcoux au prix de 395€ par mois.

Enquête publique : aucune observation particulière n'a été émise par le conseil municipal, lors de l'enquête publique préalable à l'autorisation de prélèvement en eau des agriculteurs du bassin versant du Lauzon; l'autorisation concerne 5 irrigants dont deux sur le territoire de Montlaux.

Adhésion au service intercommunal d'aide à

domicile « CASIC », participation annuelle de 2,70€ par habitant. Voir article page 2 .

Signature de la convention d'adhésion au service intercommunal de médecine professionnelle.

Taxes : l'entretien hebdomadaire obligatoire de la station a occasionné l'embauche d'un agent, et d'autres frais sont à prévoir pour le service d'assainissement collectif, nous devons créer une taxe annuelle de 30€ par foyer raccordé, les autres tarifs restant inchangés. *Pour rappel, les frais de vidange et de mise aux normes des systèmes d'assainissement individuel sont à la charge de leurs*

propriétaires, le contrôle de ces dispositifs étant effectué par un agent de la Comcom.

Vote des **taux inchangés** des 3 taxes : habitation 5%, foncier bâti 14,4%, foncier non bâti 44,9 %.

Ecole : avance sur la subvention 2015, pour l'association du « Petit Cruistot » gérant la cantine de 1 800€ pour le versement des salaires du premier trimestre. Prise en charge du prix des repas de Noël des enfants : 57€, remboursement à l'association de 960€ suite à la condamnation de celle-ci par le conseil des prud'hommes dans l'affaire l'opposant à la cantinière. *Actuellement les communes prennent en charge la masse salariale de l'association (trois employées de Cruis et Mallefougasse y travaillent à temps partiel, pour faire les repas, le ménage et surveiller les enfants de 12h à 13h30). Les parents prenant en charge le prix de la nourriture. Chaque commune contribue au prorata du nombre de repas servis aux enfants de leur commune.*

Remplacement des fenêtres des logements communaux et de la mairie : étant donné le mauvais état de certaines fenêtres, l'autorisation est donnée au maire de demander une subvention (Fond Solidarité Locale) de 80% du montant de 9 542€, coût des travaux, et d'inscrire 1 908€ d'autofinancement au budget.

Réalisation de travaux sur le réseau d'eau potable : mise aux normes et fiabilisation de la station de pompage par l'installation de compteurs de production et de secteur, mise en place d'une télégestion et amélioration de la station de captage de Font Roumieu pour un montant estimé de 26 241€ ; les subventions d'un montant les plus élevées possibles seront demandées à l'Agence de l'eau et au Conseil général ; l'autofinancement de 6 200€ sera inscrit au budget eau et assainissement 2015.

Nomination d'une commission appel d'offre.

Dans l'affaire opposant la commune à l'ancienne secrétaire : autorisation donnée au maire de faire appel au service d'un **avocat** pour le chiffrage du préjudice subi et pour représenter la commune lors de la procédure pénale.

Budgets : Vote des comptes administratifs 2014 (recettes et dépenses réelles) et de gestion (établis par la trésorerie) de la commune, de l'eau et l'assainissement, et du CCAS. (tous les comptes 2014 sont consultables sur le site du Conseil Général)

Vote du report des excédents de 2014 au budget 2015, commune 39 020€, eau : 23 924€, et CCAS : 1321€.

Vote des budgets prévisionnels communaux, eau et assainissement et CCAS 2015.

Présentation du CASIC

Le Centre d'Action Sociale Inter-Communal, agit en partenariat avec le Conseil Général, les caisses de retraites, les CCAS ... il propose un service d'aide à domicile travaillant 7 jours sur 7, aide à la toilette, la préparation et la prise des repas, l'accompagnement à l'extérieur, petits bricolages, courses Le Casic intervient auprès des personnes malades, en convalescence, des personnes âgées, handicapées et des familles en difficultés. 60 aides à domicile interviennent dans 18 communes, le CASIC prendra le relais du CCAS de Saint Etienne pour les nouveaux dossiers. Sur notre commune, 3 personnes travaillent pour ces services d'aide à la personne. Plus d'information au : 04.92.75.22.07 ou à la Mairie.

Avec l'association **la Poire en Deux** (épicerie solidaire) le CCAS de Montlaux propose des colis d'aide alimentaire, pour toute information, adressez-vous à la mairie.

ANIMATIONS

Comité des Fêtes : Les derniers **lotos** et **thé dansant** de de la saison ont connu un vif succès, prochaine manifestation la Fête du Village les 25 et 26 Juillet.

L'assemblée générale aura lieu le **samedi 23 mai** à 17h. .

Samedi 2 Mai à 21h : Spectacle de théâtre, « CASSE » Vaudeville moderne avec le Théâtre de Chambre qui sera accueilli par la municipalité avec le soutien de la Com-Com.

Samedi 16 Mai à 21h : Soirée Cabaret « Rencontres Polyphoniques » avec les « Chansonneurs du Périgord » et Les « 4 à strophes du 04 » soirée organisée par « **Bienvenue à Montlaux** »

Nos jeunes

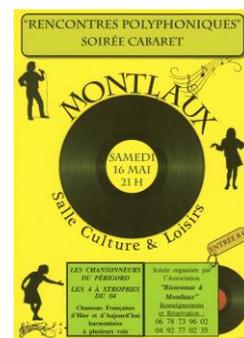


Les enfants de la classe CE2-CM1-CM2 dont les moularins : Loup Bristeau , Agathe Dérives, et Nicolas Bressand sont allés avec l'école **en classe de découverte**, 3 jours au centre astronomique de Saint Michel l'observatoire.

Les activités **péri scolaires** qui fonctionnent depuis la rentrée, suite à la réforme des rythmes scolaires, quatre jours par semaine, risquent d'être remaniées devant la difficulté de trouver des intervenants pour des séances de 45 minutes sur quatre jours, et payés 80 euros par mois.

Tous nos vœux de réussite pour Justine, Laure, Anaïs et Camille pour leur bac et à Iona et Jade , candidates moularines au brevet.

Nous avons le plaisir d'accueillir à l'Aco d'Astier, une nouvelle famille avec trois jeunes



Le printemps dans nos campagnes

Montlaux a toujours eu une forte activité agricole et le nombre d'exploitations, même s'il a beaucoup diminué (il y en avait 20, en 1970), y est le plus élevé du canton. Il n'y a pas de terre à l'abandon.

Nous avons rencontré des femmes et des hommes vivant sur la commune, aux parcours divers, passionnés par leurs métiers, qui ont su s'adapter aux contraintes d'une agriculture moderne, et qui façonnent le paysage pour le plaisir de nos yeux.

Bernard Imbert au Champ de Noyer est éleveur, il a 70 vaches de race limousines Aubrac, toujours au pré. Il propose la vente directe de colis d'une dizaine de kilos, qu'il livre lui-même; il produit ses fourrages avec ses semences paysannes, à la suite de son oncle Claude.

Michel Bressand et **Patricia** Folena, aux Faïsses travaillent avec l'aide de **Solange** Laugier, Ils cultivent des plantes à parfum : lavandin, plantes aromatiques, et des grandes cultures : céréales, colza. (voir p 4).

Daniel Brunet dit **Pom** a 30 ruches, installé à Montlaux depuis 2007, il vend son miel sur les marchés.

Nicolas Mézzassalma à l'Aco d'Astier : éleveur en agriculture bio de 130 moutons de race « rouge de Guillaume » et de 9 vaches, il cultive ses fourrages et son foin. Il pratique la vente directe, viande de jeune brouillard de 18 mois en colis de 10 kilos ou de demi-agneau sous vide; depuis la retraite de sa femme Françoise, il a arrêté la traite et donc les fromages. Après la crise de la vache folle, ils ont participé à la création du label Païs'Alpes pour ouvrir les fermes et faire connaître au public une agriculture humaine et raisonnable.

Raymond Pelloux : après avoir pris sa retraite de la Sncf, depuis 14 ans, il produit du fourrage et du lavandin, il a aussi 30 ruches, le miel toutes fleurs est en vente à la superette de Saint -Étienne-les-Orgues.



Magali Gony-Fauque, à l'Urière, installée jeune agricultrice depuis 2013, cette mère de trois enfants a repris le chemin de l'école pour obtenir son brevet d'exploitante agricole. Son activité : élevage de chevaux arabes et développement de la race « Pintabian » (1000 dans le monde), location de chevaux, promenade poneys, balades en calèche et concours d'endurance (concours international le 19/07 à Revest- du-Bion)

Jack Gamel aux Janets a succédé à son père. Il a créé un élevage de daims bio, il y a une vingtaine d'année, il a eu

jusqu'à 400 daims, actuellement il en reste une centaine.

Bernard Poisson, cultive sans traitements, 500 oliviers à La Colle, son huile est en vente à la maison de pays de Mane et à l'écomusée de l'olivier de Volx.

Jean-Pierre Pellegrin, a pris la suite de ses parents, il produit une grande variété de pomme de terre dont la vitelotte (violette) en vente directe à la ferme, du tournesol, de la luzerne, du fourrage, et du blé dur, 40 ha.

Jean- Claude Sube à la ferme au vieux Montlaux est d'une famille d'éleveurs depuis plusieurs générations: il a 180 moutons pour la vente d'agneau au maquignon. Comme **Denis** Sube son frère qui élève 250 moutons aux Guérins ils produisent aussi du fourrage. On peut parfois les voir garder, ce qui devient rare.

Aux Gypières, **Florentin** Schaal et **Céline** Drouin sont chacun installés jeunes agriculteurs sur 50 ha. Lui fabrique ses fromages de brebis, qu'il vend sur les marchés, dans les épiceries locales ou dans des magasins de producteurs, elle élève 4 vaches et 5 ânesses. Ils vendent des colis de viande d'agneaux ou bovin sous vide. Ils sont en train de construire leur maison sur la commune de Montlaux à proximité de leur bergerie, ils ne sont pas issus du monde paysan, mais ils ont eu un coup de cœur pour ce métier et ne le regrettent pas.

A proximité immédiate de Montlaux, Maya élève des poules pondeuses en agriculture bio, vente d'œufs et de volaille, Cathy Giraud est éleveuse de vaches, Sébastien Magnin est éleveur de brebis aux Gypières.

Actuellement le cours des matières premières est mondialisé, pour l'essence d'estragon un autre pays producteur est l'Iran, et comme pour les pommes de terre la situation géopolitique, influe sur la demande.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h. La permanence du Maire a lieu le mercredi de 10h à 12h, et le premier samedi du mois de 10h à 12h pour les élus. Tél : 04.92.77.09.65, il y a un répondeur. L'adresse mail de la mairie est mairie.montlaux@wanadoo.fr

Chronique historique : cela s'est passé à Montlaux

Rencontre
avec
Christiane
Bressand
née Moutte
et Abel
Bressand

Un jour de
baptême vers
1900, à la
ferme « La
grange »,



Christiane et Abel, nous ont reçues dans la ferme de « La Grange » que les arrières-grands parents de Christiane exploitaient déjà à la fin du 19^e siècle. (famille Reys) Ils ont évoqué pour nous toutes les évolutions qu'ils ont connues dans leur vie d'agriculteurs moulairains.

Abel a grandi à Saint Michel l'Observatoire, dans une ferme de 15 hectares, avec quelques vaches que les enfants devaient garder, ce qui n'était pas simple. Il est venu à Montlaux à son mariage avec Christiane en 1962. Dans leur enfance l'essentiel du travail se faisait à l'aide de mulets, ou de chevaux; après le plan Marshall il y a eu des petits tracteurs américains. A la fin des années 40, chaque maison était une ferme et chacune était en autonomie avec une superficie moyenne de 15 ha, quelques cochons, des clapiers, un gros poulailler, un grand potager, des brebis. Il y avait aussi beaucoup de muriers, destiné à l'élevage des vers à soie dont chaque famille tirait un complément de revenu. Le courtier confiait des « graines de vers » et venait récupérer les cocons. Les nombreux moulins à eau de Montlaux ne fonctionnaient déjà plus. En fonction du nombre de chevaux ou mulets dont vous étiez propriétaires, vous deviez à la commune des « prestations » (journées de travail collectives avec les charrettes) pour entretenir la voirie. Il n'y avait de marché ni à Cruis ni à Saint Etienne car il n'y aurait pas eu de clients, chacun ayant un jardin ; il fallait aller à Forcalquier en charrette pour vendre les animaux vivants et cela prenait la journée.

Pendant la guerre la maman de Christiane trayait ses vaches pour faire du fromage (des tommes) et même du beurre avec une petite baratte. Une coopérative laitière venait récupérer les bidons de lait et les portait jusqu'à Manosque. Comme l'agriculture était peu mécanisée, il fallait beaucoup de main d'œuvre l'été, et les cousins venaient donner la main. Dans chaque ferme, on cultivait la vigne, ce qui demandait de nombreux soins et on faisait son vin ; peu alcoolisé et sans conservateur, il ne se gardait pas après avril. Abel se souvient qu'enfant il rentrait dans les tonneaux pour les nettoyer.

Pendant 28 ans Christiane et Abel ont élevé un troupeau des 130 brebis pour les agneaux. *Et dans le pays, on se souvient de l'attachement de Christiane pour ses bêtes.* L'évolution de l'agriculture a fait que les exploitations se sont spécialisées et concentrées sur un petit nombre de productions ; il y avait moins de main d'œuvre, un matériel plus spécifique, avec des tracteurs de plus en plus gros, il a fallu s'adapter.

En 1949, Monsieur Moutte avait construit une première distillerie qui distillait le lavandin pour les cosmétiques, et aussi de la menthe qui est plus délicate et exigeante qu'on ne le pense. En 1991, Abel sous l'impulsion de son fils Michel a construit une seconde distillerie ; le combustible utilisé était la paille de lavandin qui brûle très vite, en dégageant une bonne odeur ; il fallait sans arrêt alimenter le foyer, que l'on voyait fumer pendant 3 mois l'été ; la famille mangeait même dans la distillerie pour alimenter le feu. En



2002 leur fils Michel et leur belle-fille Patricia, ont repris l'exploitation. Depuis 2 ans ils ont construit une nouvelle distillerie, au fouel, qui distille plus rapidement de plus grands volumes. Les plantes à parfum actuellement cultivées sont l'estragon, le thym, le lavandin, la sarriette pour les arômes et le fenouil pour la fabrication du pastis. Chaque année une partie des plantations est renouvelée; il faut contrôler la reprise de chaque plan, avant le binage : alors vous verrez toute la famille qui, avec l'aide de Solange, parcourt les champs à pied. Seul le fenouil est semé. Pour leurs rotations de cultures ils cultivent aussi des céréales et des oléagineux. Ces dernières années, des insectes : les cicadelles et les cécidomyies menacent la culture du lavandin.

Propos recueillis par Violette et Camille